



**PRÉFET
DU
PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
de la préfecture**

Clermont-Ferrand, le

17 JUIL. 2020

La Préfète du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Puy-de-Dôme
*Pour information à Madame la Secrétaire Générale de la
Préfecture, Messieurs les Sous-préfets d'Ambert, de Riom,
d'Issoire et de Thiers*

OBJET : Cérémonie du 19 juillet 2020.
Journée Nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites
de l'État français et d'hommage aux Justes de France

P.J. : Message

La Journée Nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France est célébrée le 19 juillet.

Cette année, compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à la crise sanitaire, vous pourrez organiser dans votre commune cette cérémonie d'hommage en veillant à la mise en œuvre des consignes de distanciation sociale et des mesures « barrières ». Le message officiel sera lu à cette occasion.

Je vous rappelle que comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés. Vous veillerez à ce que l'état des drapeaux utilisés à cette occasion soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC